

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée spéciale des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 17 février 2011 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

formant quorum sous la présidence de la Conseillère Francine L. Girard tous les membres du Conseil déclarent consentir à la tenue de la présente assemblée et renoncer à toute signification de convocation, monsieur le Maire Jacques Hémond, ayant adressé, par courriel, son consentement à la tenue de cette assemblée qui est alors reconnue valablement constituée.

Sauf mention spéciale à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

CONVENTION COLLECTIVE

- **2696 – 2011** – **Convention collective** – Explications, discussions et approbation;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche :

1° Que soit acceptée la nouvelle convention collective telle que négociée pour 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2015; et

2° Que la Conseillère Francine L. Girard en sa qualité de Maire suppléant et le directeur général soient autorisés de la signer pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Francine L. Girard, Maire suppléant

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**